



DEPARTEMENT
de la VENDEE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES
PUBLIQUES

COMMUNE
DU CHATEAU D'OLONNE

TOURNEE GENERALE DE CONSERVATION CADASTRALE

AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

MM. les propriétaires fonciers, possédant des immeubles sur le territoire de la commune du **CHATEAU D'OLONNE** sont informés que les travaux de mise à jour des bases des impôts directs locaux, des diverses taxes assimilées et de la mise à jour du plan cadastral seront entrepris du

16 OCTOBRE 2017 AU 19 JANVIER 2018

En application de l'article 4 de l'arrêté préfectoral N° 99-D.R.C.L.E./2 41 du 2 février 1999, les géomètres chargés des opérations de conservation cadastrale sont autorisés à pénétrer dans les propriétés publiques et privées pour les travaux topographiques.

Le géomètre du cadastre peut justifier de son identité par une carte professionnelle qu'il doit présenter à toute demande des particuliers.

A CHATEAU D'OLONNE , le 04/10/2017

